

Tunis, le 8 Janvier 1975

Circulaire N°...7.....
émanant de la Direction de
l'Enseignement Secondaire
(Service des Examens)

Le Ministre de l'Éducation Nationale
à
Mesdames et Messieurs les Chefs des
Établissements d'Enseignement Secondaire

--§§--

O B J E T / : Désignation du personnel enseignant dans les
classes terminales susceptible :

1°) de proposer des sujets pour les Examens
du Baccalauréat et du Diplôme de Technicien.

2°) de faire partie des jurys des dits examens
aux sessions de Juin et de Septembre 1975.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir
m'adresser avant le 20 Janvier 1975, délai de rigueur, la liste
de tous les Professeurs titulaires, non titulaires et contrac-
tuels enseignant dans les classes préparant aux examens sui-
vants :

- Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire
- Diplôme de Technicien (T.E.A. - T.E.G. & T.I.)

Vous voudrez bien trouver ci-joints les tableaux
nécessaires à l'établissement de ces listes.

Ces dernières seront établies en double exemplaire
et adressées directement au Ministère de l'Éducation Nationale
(Service des Examens).

Pour le Ministre de l'Éducation
Nationale et p.o.
Le Directeur de l'Enseignement
Secondaire Technique et Professionnel



H.H. KHELIL